

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 22 JUIN 2023

Date de convocation : le 15 JUIN 2023

Date d'affichage : le 15 JUIN 2023

Nombre de membres au Comité Syndical : 50

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux du mois de juin, à 10h30, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron s'est réuni, sous la présidence de Sébastien DAVID.

Etaient présents : Alain ANGLES – Marc AUGUY - Jacques BARBEZANGE – Christophe BERNIE – Magali BESSAOU - Christian BONNET – Bernard CASTANIER – Jean-François CLAPIER – Sylvain COUFFIGNAL – Sébastien CROS – Sébastien DAVID - Bernard DELCLAUX – Robert DIEUDE – Jean-Luc FARJOU – Gilbert FAUCHER - Bernard GORGEON – Jean Louis GRIMAL – Jean Marie LACOMBE – Paul MARTY – Jean Pierre MASBOU – Brigitte MAZARS – René MOUYSET – Bernard NAYRAC – Alain NOUVIALE – Robert RISPAL - Thierry TEULIER – Christian TIEULIE

Etaient absents ou excusés : 23 Dont 0 ont donné procuration

Votes Pour : 27
Votes Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N° 2023/06/03

Affectation des résultats THD 2022

COMPTE ADMINISTRATIF 2022
BUDGET ANNEXE TRES HAUT DEBIT

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses de l'exercice	887 729,81 €	Recettes de l'exercice	985 104,80 €
		Excédent reporté	2 861 769,39 €
TOTAL	887 729,81 €	TOTAL	3 846 874,19 €
	RESULTAT		2 959 144,38 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de l'exercice	23 244 458,12 €	Recettes de l'exercice	20 019 187,91 €
Déficit reporté		Excédent reporté	10 017 277,92 €
TOTAL	23 244 458,12 €	TOTAL	30 036 465,83 €
	RESULTAT		6 792 007,71 €

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE 9 751 152,09 €

Excédent de la section de fonctionnement 2 959 144,38 €

Section d'investissement

Excédent reporté comptable au 31.12.2022 6 792 007,71 €
Restes à réaliser en dépenses reportées au 31.12.2022 18 170 464,73 €
Restes à réaliser en recettes reportées au 31.12.2022 8 829 564,42 €
Besoin de financement de la section d'investissement 2 548 892,60 €

Solde excédentaire 410 251,78 €

Monsieur le Président propose d'affecter l'excédent de fonctionnement pour combler le besoin de financement de la section d'investissement de 2 548 892.60 €.

Un titre de recette sera émis au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé ».

Il est proposé que le solde, à savoir 410 251.78 € soit repris en sections de fonctionnement, dans le cadre du budget supplémentaire 2023.

Après avoir oui cet exposé et après en avoir délibéré le Comité Syndical autorise Monsieur le Président à affecter les résultats du budget THD 2023

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

Et Publication ou notification
Du

